

Infographie sur la programmation sûre Globale



Pour plus d'informations, lisez la [note de quatre pages](#) portant sur la programmation sécurisée et intitulée « How-to », que le Centre de ressources et de support (RSH) a publié.

SE PRÉPARER

Pour aider à concevoir et à mettre en œuvre de façon sûre les programmes, vous devez:



Désigner une personne ressource en matière de sauvegarde et lui conférer un mandat.



Tourner à tout le personnel une formation de base sur la sauvegarde.



Vous assurer de disposer d'une cartographie des services de soutien locaux existants (avec les coordonnées, etc.) et élaborer un plan d'orientation ; si possible, essayer d'obtenir des cartographies déjà réalisées par d'autres organisations et couvrant la ou les zones dans lesquelles vous travaillez.



Vous assurer que les enquêtes ne seront menées que par des enquêteurs formés.



Faire en sorte que les survivant(e)s ou les victimes soient soutenu(e)s par du personnel qualifié.

BÂTIR LA CONFIANCE

Permettre à la population visée de s'engager tout au long du cycle du programme. L'engagement de la collectivité à chaque étape du cycle du programme est déterminant pour une programmation sûre, et ce pour de nombreuses raisons.

Les collectivités peuvent:

Indiquer quel aspect d'un programme leur procure un sentiment de sécurité et quel autre les inquiète le plus.

Expliquer comment, quand, où et à qui elles souhaiteraient signaler un éventuel cas d'abus par une OSC.

DÉPLOYER LE PROJET EN TOUTE SÉCURITÉ Intégrer une programmation

